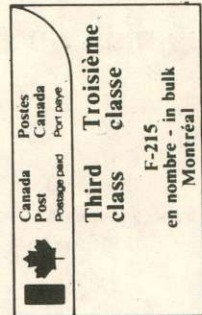




nouvelles csn

numéro 71

semaine du 4 au 10 mars 1980



UNE ENQUÊTE MÉDICALE D'ENVERGURE POUR LES TRAVAILLEURS DE LA NORANDA — Devant les tentatives répétées de camouflage de la part de la compagnie Noranda quant à l'état de santé des travailleurs de l'usine de smeltage de la compagnie, dans le nord-ouest québécois, le syndicat de la mine Noranda, en accord avec la CSN, a contacté l'équipe médicale du Mont-Sinaï, de New York, afin qu'elle mène une enquête sur l'état de santé et les causes de décès des travailleurs de l'usine de smeltage de la Noranda ainsi que de leurs familles. Cette équipe médicale américaine est la même qui, en 1974, a étudié l'état de santé des mineurs de Thetford. Rappelons brièvement que, selon une étude du gouvernement québécois, la Noranda, dans le nord-ouest, déverse annuellement 534 000 tonnes d'anhydride sulfureux (de 7 à 8 fois plus que les raffineries de l'est montréalais) et 8450 tonnes de matières particulaires diverses, dont 1690 tonnes de plomb, 104 tonnes d'arsenic, 671 tonnes de zinc et 83 tonnes de cadmium.

□ □ □

MENACES DE CONFLIT À L'INRS — Les 90 travailleurs et travailleuses de l'Institut national de recherche scientifique professionnels, techniciens, assistants de recherche) ont tenu une journée d'étude, le 5 mars dernier, afin d'appuyer leurs revendications dans les présentes négociations avec leur employeur.

□ □ □



grand succès de la Journée Internationale des femmes

OUI, TOUTES ENSEMBLE

Le 8 mars 1980 aura été pour les femmes ainsi que pour certains hommes intéressés à leur lutte l'occasion d'une mise en commun de leurs expériences afin de faire progresser le combat contre l'oppression faite aux femmes. Lors du grand rassemblement de Montréal, où près de 10 000 personnes ont circulé durant les douze heures de la fête, les femmes se sont rencontrées pour débattre de la nécessité ou non de s'unir dans leur lutte. Ainsi, de nombreuses participantes, issues de tous les milieux, ont pu exprimer leur volonté d'unité tout en prenant soin, cependant de souligner qu'il ne s'agit pas de construire de toutes pièces une nouvelle organisation, quelle qu'elle soit, mais bien de s'unir dans l'action par l'adhésion à une plate-forme de revendications communes. Dans un autre atelier, pendant ce temps, des hommes entreprenaient une démarche relativement nouvelle, celle de voir quel pouvait être leur rôle dans la lutte contre cette oppression faite aux femmes : un débat intéressant où de nombreux participants ont insisté sur le fait qu'un tel rôle devait prendre sa source dans la vie quotidienne, dans la maison, au travail, avec les enfants, etc. Ce qui, cela va de soi, n'exclut nullement la lutte collective pour libérer les travailleurs et les travailleuses du système politique et économique qui les opprime. La veille au soir, enfin, le 7 mars, près de 8000 personnes s'étaient rassemblées sur la Plaza Saint-Hubert, à Montréal, afin de manifester leur appui à la lutte des femmes.

L'agenda du mouvement

mars

- 9-10 CSN bureau confédéral à Montréal
- 10-11-12 **éducation** formation pour les responsables de l'information des conseils centraux et des fédérations
- 16 **Commerce** mini-congrès pour le Saguenay
- 17-21 **CMT** colloque sur les droits humains à Québec
- 24-25-26 **éducation** formation pour les responsables de l'information des conseils centraux et des fédérations
- 24-26 **éducation** session pour les responsables à l'information des conseils centraux et des fédérations
- 25-26-27 comité inter-fédérations, réunion du CIF
- 25-27 **CIF** réunion du comité inter-fédérations, à Montréal
- 27-29 **éducation** session pour les officiers des conseils centraux et fédérations
- 29 **Commerce** mini-congrès à Gaspé
- 30 **Commerce** moni-congrès à Rimouski
- 31-1 **SECSN** réunion du conseil syndical, à Montréal

avril

- 17-18 **Victoriaville** congrès biennal du conseil central
- 17-18 **FESP** réunion du bureau fédéral
- 17-18 **organisation** réunion de l'équipe provinciale à Drummondville
- 20 **Commerce** mini-congrès sur la Côte-Nord
- 28-30 **éducation** session pour les trésoriers des fédérations.

Sessions de formation en organisation

mars

- 28-29 conseil central de Saint-Jean

avril

- 11-12 conseil central de l'Outaouais (Mont-Laurier)

exposition de photographies

11 février—15 mars au mouvement Action-chômage, 1015 rue Sainte-Catherine est : **Les marcheurs de la crise.**

LA MALADIE C'EST LES COMPAGNIES

— Ce film québécois sur les maladies industrielles sera présenté à Montréal, au cinéma Parallèle 3682 boul. Saint-Laurent aux dates et heures suivantes du 17 au 22 mars à 21 h 30 et le 23 mars à 15 h.

THETFORD EN ÉBULLITION

Lorsque les mineurs de l'Asbestos Corp. ont décidé lundi dernier d'utiliser leur droit de grève pour paralyser les opérations minières de cette multinationale, ils venaient rejoindre les rangs d'autres travailleurs déjà en conflit dans la région. En effet, les 1424 mineurs sont venus rejoindre les 250 travailleurs et travailleuses de Bellevue, une usine fermée depuis la mi-septembre 1979, les 78 travailleurs de Fournier Steel Works, en lock-out depuis le 26 février, et les 12 travailleurs de Jos T. Beaudoin, en grève depuis le 31 juillet 1978. De plus, les 130 employés de bureau de l'Asbestos Corp. se sont vus imposer un lock-out par la partie patronale, le 7 mars. Le 5 mars, les 600 travailleurs et travailleuses de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand décidaient à 82 % de déclencher la grève pour le 11 mars si une employée récemment congédiée n'était pas réintégrée dans ses fonctions. Enfin, les 35 comptables spéciaux de la société Asbestos sont eux aussi susceptibles de subir un lock-out à brève échéance. Accrédités depuis six mois, ils négocient leur première convention de travail. Sans compter les mineurs FTQ de deux autres mines d'amiante FTQ, en conflit eux aussi.

★ ★ ★

Thetford Mines, le 10 mars 1980 — LOCK-OUT DES 130 EMPLOYÉ-E-S DE BUREAU DE L'ASBESTOS ET APPUI DU SYNDICAT DES MINEURS AUX CONTREMAÎTRES DE LA MINE — Les 1400 mineurs de l'Asbestos Corporation ont décidé en assemblée générale d'appuyer les cadres non-syndiqués de la compagnie qui refusaient, plus tôt au cours de la semaine, d'effectuer le travail habituellement réservé aux mineurs. Adoptée à l'unanimité, cette résolution d'appui donne aux contremaîtres l'occasion, comme le soulignait le président des mineurs CSN de l'Asbestos, Oliva Lemay, « de ne pas se mettre à quatre pattes devant la compagnie pour vendre les mineurs ». Les contremaîtres de la compagnie Asbestos étaient en effet convoqués par le vice-président Bernie Kovaks, le 5 mars dernier, pour une assemblée destinée à les convaincre de poursuivre les opérations minières de la compagnie. Devant leur refus, conditionné par le fait que ces contremaîtres sont à Thetford les voisins immédiats des grévistes, la compagnie a aussitôt répliqué, le 7 mars après-midi, par un lock-out des 130 employés de bureau demeuré-e-s au travail. Le secrétaire Marc Routhier, du syndicat des employés de bureau (CSN) de l'Asbestos Corporation, a déclaré à l'assemblée des mineurs que la décision du lock-out leur a été communiqué au cours de la journée de vendredi. « nos négociations ne sont pas plus avancées que les vôtres, a déclaré Marc Routhier aux mineurs, maintenant nous sommes ensemble pour poursuivre la lutte jusqu'au bout ».

Thetford Mines, le 10 mars 1980 — **LE SYNDICAT DES MINEURS DE L'ASBESTOS CORPORATION EMPRUNTE \$ 1 000 000 À UNE CAISSE POPULAIRE** — Le syndicat des mineurs CSN de l'Asbestos a informé les mineurs qu'un emprunt d'un million de dollars venait d'être négocié avec la Caisse populaire Saint-Alphonse de Thetford. « Si ça peut rassurer la compagnie, a dit le président du syndicat, d'affirmer qu'on manque d'argent... qu'elle se le tienne pour dit, on en a pour faire un bout. » Exhortant à la prudence les quelque 1000 mineurs réunis à la salle paroissiale Saint-Alphonse de Thetford, le président Lemay a toutefois mis en garde la compagnie de vouloir « manquer de respect envers les travailleurs. On est en 1980, a-t-il précisé, et on va se faire traiter comme du monde, on va se faire respecter. » Les négociations entre la compagnie Asbestos et ses mineurs en grève sont toujours au point mort. Il n'y eut qu'une seule séance de conciliation cette semaine, mais les négociations devraient reprendre lundi matin. Pour les mineurs, cette première semaine de grève aura permis d'organiser les divers comités nécessaires à la tenue d'une grève qui risque d'être longue. L'assemblée des mineurs, en plus de mettre sur pied des comités d'information, de secours, de dépannage, a décidé de voter un ensemble de règlements destinés à maintenir l'ordre dans les rangs des mineurs pendant la période de grève, autant sur les lignes de piquetage que dans les locaux du syndicat. Les mineurs se sont également plaints du fait que la compagnie Asbestos utilise déjà des caméras de télévision pour filmer les faits et gestes des grévistes qui piquettent autour des moulins de la compagnie. C'est la première fois que la multinationale utilise ainsi des moyens électroniques. Les mineurs qui ont connu la grève de 1975, ne se souviennent pas que la compagnie ait utilisé de tels moyens, comme ceux utilisés dans d'autres conflits majeurs, ceux de Commonwealth Plywood ou de la United Aircraft.

★ ★ ★

Cap-de-la-Madeleine, le 6 mars 1980 — **REJET MASSIF DES DERNIÈRES PROPOSITIONS PATRONALES À LA REYNOLDS DU CAP** — Les travailleurs(euses) de la Reynolds ont rejeté par bulletin secret dans une proportion de 98,5 % les dernières propositions patronales suite aux négociations et à la conciliation des dernières semaines. De plus, les travailleurs et travailleuses ont adopté unanimement une résolution demandant au comité de négociation de ne plus revenir devant l'assemblée générale décisionnelle tant et aussi longtemps que la compagnie n'aura pas déposé des offres qui rencontrent d'une manière significative leurs revendications. Par la suite, les travailleurs ont pris par bulletin secret un vote de grève à 95,8 % afin de bien indiquer à la compagnie que même si elle levait le lock-out, les travailleurs sont déterminés à ne retourner au travail qu'avec une bonne convention collective qui répond à leurs revendications. Fait intéressant à signaler de leur assemblée générale, ce sont les conjoints des grévistes qui ont maintenu les piquets de grève.

★ ★ ★

APPUI À LA NÉGO DANS LA CONSTRUCTION — Afin, également d'appuyer leurs revendications, les travailleurs de la construction ferment à tour de rôle et pour des périodes brèves des chantiers à travers toute la province. Ainsi ont été fermés : tous les chantiers de la région de Sorel, le 5 mars ; le chantier Laurence et frères, à Rouyn, le 26 février ; le chantier de construction Pameau, à Rouyn, le 28 février dernier ; les chantiers de l'Hydro-Québec et du cégep, à Sept-Iles ainsi que des chantiers de Port-Cartier, le 7 mars ; le chantier de l'Auberge-maison pour vieillards, à Giffard, celui de l'entrepôt de peinture Sico, à Giffard et celui des Biscuits Leclerc, à Québec, le 7 mars ; le chantier de la polyvalente, à Lorrainville, nord-ouest, le 6 mars.

□ □ □

LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA MÉTALLURGIE AU BUREAU DE RENÉ LÉVESQUE — Le bureau fédéral de la Fédération de la métallurgie (CSN), en réunion dans la région de Montréal, s'est déplacé au bureau du député de Taillon, René Lévesque, pour appuyer les travailleurs syndiqués de l'usine Bohn, à Longueuil, qui font face à une fermeture, suite à un lock-out.

□ □ □

TROIS TRAVAILLEUSES CONGÉDIÉES — Un comité de défense a été formé pour la réembauche de trois travailleuses congédiées chez Pratt and Whitney (anciennement United Aircraft) le 16 novembre dernier, en pleine période d'embauche massive de personnel. Une plainte de discrimination politique a été portée par le syndicat contre la compagnie.

LE THÉÂTRE PARMINOU — Le théâtre Parminou, de Victoriaville, une coopérative de théâtre, vient de lancer son nouveau spectacle : L'information, c'est bête à dire, une pièce traitant du monde créé par l'information télévisée. Jouée en première au grand auditorium du cégep, à Victoriaville, du 13 au 16 mars puis du 20 au 23 mars, cette pièce sera pour la première fois à Montréal les 29 et 30 mars, au Centre d'art populaire de Saint-Henri.

à la Reynolds

RÈGLEMENT À BAIE-COMEAU LOCK-OUT AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Hauterive, le 3 mars 1980 — **SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE À LA REYNOLDS DE BAIE-COMEAU** — Les quelques 1000 travailleurs de l'aluminerie Reynolds de Baie-Comeau, affiliés à la Fédération des mines, de la métallurgie et des produits chimiques de la CSN, ont accepté les offres de la partie patronale pour une convention d'une durée de trois ans, qui leur donnerait à l'expiration de la convention un salaire horaire minimum de \$ 12.02 (journaliers) à \$ 14.31 (électriciens). C'est dans une proportion de 60,9 % que les travailleurs de Reynolds de Baie-Comeau ont accepté cette offre qui leur permet d'avoir des conditions de salaires et de travail qui sont parmi les meilleures en Amérique du Nord dans le secteur de l'aluminerie. Les principales améliorations à la convention collective touchent particulièrement l'accroissement des vacances et des congés statutaires, le fonds de pension, l'indexation et les salaires. La participation de la compagnie au fonds de pension a pratiquement triplé, passant à \$ 12 par mois par année de service, avec rétroactivité au 1er janvier 1966. Avec une augmentation générale de salaire de 2 % par année, additionnée à la clause d'indexation, le journalier de la Reynolds verrait donc son salaire horaire minimum passer de \$ 8.88 à \$ 12.02, et l'électricien de \$ 10.61 à \$ 14.31 d'ici la fin de la convention collective, à la fin de l'année 1982. Ce salaire horaire minimum est calculé en fonction d'une augmentation de l'indice du coût de la vie de 9 % par année.

★ ★ ★

Cap-de-la-Madeleine, le 4 mars 1980 — **LES 900 TRAVAILLEURS DE LA REYNOLDS DU CAP-DE-LA-MADELEINE EN LOCK-OUT** — Après seulement onze séances de négociations et quatre séances de conciliation, la multinationale Reynolds a décrété un lock-out à 0 heure 01 minute, lundi le 3 mars dernier, à son usine du Cap-de-la-Madeleine. « Depuis 1972, alors que nous avions la parité avec nos confrères de Baie-Comeau, nous assistons impuissants à la détérioration continue de nos conditions de travail. Uniquement sur le plan salarial, l'écart entre les deux groupes dépasse aujourd'hui les \$ 3.20 l'heure, de déclarer Conrad Giguère, président du syndicat, sans tenir compte de la nouvelle convention collective que nos confrères de la Reynolds de Baie-Comeau viennent d'obtenir à la suite d'un lock-out de deux jours. »

Cette décision de la compagnie n'a pris personne par surprise car l'attitude totalement intransigeante de la partie patronale à la table des négociations indiquait clairement qu'elle ne voulait lâcher sur aucun de ces privilèges et que les travailleurs devront lutter fermement afin d'inscrire dans leur convention collective des conditions de travail qui imposent le respect et la dignité en faveur des travailleurs et travailleuses de la Reynolds. Un piquetage massif a débuté dès la première minute du lock-out. Les travailleurs et les travailleuses de la Reynolds soutenus par divers comités, dont le comité des conjoints, sont déterminés à mener la lutte jusqu'au bout contre la multinationale Reynolds qui les a sournoisement et fortement exploités et réprimés particulièrement au cours des dernières années.

« **SOLIDARITÉ** » : UN DOSSIER SUR LE PÉTROLE — Le journal *Solidarité*, organe officiel du Centre international de solidarité ouvrière, traite, dans sa dernière parution, du dossier pétrole. L'importance stratégique du pétrole, depuis 1973, n'est plus à démontrer et l'actualité internationale de 1980 le confirme : Iran, Afghanistan, Moyen-Orient, troisième guerre mondiale ? fanatisme religieux : le pétrole est toujours au centre. Mais au fait, quels intérêts servent le pétrole, se demande *Solidarité*? Ceux des États-Unis, qui consomment 32 % du pétrole du monde, ceux « des sept soeurs », les sept grosses multinationales occidentales du pétrole, qui contrôlent 55 % de la production mondiale. C'est clair. Faire passer ça sur le dos de la révolution iranienne ou de Khomeiny, c'est du camouflage.

□ □ □

LES PLACEURS ET OUVREUSES DÉNONCENT LE MANQUE DE SOLIDARITÉ SYNDICALE À LA PLACE DES ARTS — En conflit depuis plusieurs mois, les placeurs et ouvrees de la PDA dénoncent les six autres syndicats (*Teamsters* ou *FTQ*) de la PDA pour leur manque de solidarité, voire leur collaboration avec l'administration, les scabs ou l'agence de sécurité NAC, engagée pour surveiller les grévistes.

□ □ □

ORGANISATION — La vague d'adhésions à la CSN ne semble pas vouloir ralentir et c'est tant mieux. Ainsi :

- **Ont été accrédités** : les 150 travailleurs et travailleuses, personnel de bureau et personnel technique, de la Régie des installations olympiques (FESP); les employées de trois nouvelles caisses populaires : les 46 des Caisses populaires de Hauterive, les 15 de la Caisse Saint-Ambroise, à Montréal, et les huit de la Caisse Sainte-Germaine, en Beauce (Commerce); les 26 travailleurs des Industries Raymond Payer, à Sainte-Monique, dans la région de Drummondville, fabricant de brochures servant à recouvrir les fils électriques (Métallurgie); les 85 coordonnatrices d'unité du Montreal General Hospital, anciennement membres du SEHM.

□ □ □

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN 1001 rue St-Denis. Montréal H1X 3J1. Responsable. Jacques Gauthier : Composition : Composition Solidaire. Impression : les Ateliers de la CSN.